

## Subventions pour Congrès

**M. LE MAIRE, Rapporteur** : Il est proposé au Conseil Municipal, sur avis favorable de la Commission Relations Publiques, d'allouer en plus des habituelles prestations matérielles, les aides suivantes pour les congrès organisés à Besançon en cours d'année 1997 :

- 30 000 F au Centre d'Entraide Généalogique de Franche-Comté, pour la préparation du congrès mondial de généalogie qui se tiendra à Besançon en l'an 2000. Cette subvention est la deuxième tranche d'une subvention globale de 100 000 F.

- 4 000 F au Syndicat National des Bibliothèques, section du Doubs, pour l'organisation du congrès national statutaire qui s'est déroulé du 14 au 17 janvier dernier au Petit Kursaal. Une soixantaine de personnes ont assisté à ce congrès.

- 4 000 F au CREHU (Centre de Recherches sur l'Espace Humain et Urbain) de la Faculté des Lettres, pour l'organisation d'un colloque sur le thème «Ville et Immigration» qui s'est tenu du 23 au 25 janvier, au Kursaal. 40 personnes ont suivi les travaux.

- 4 000 F au Centre de Recherches Jacques Petit de la Faculté des Lettres, pour l'organisation de deux colloques :

. le colloque «Jean Grosjean - Poésie et Religion» du 23 au 25 janvier, et qui a regroupé une vingtaine de personnes,

. le colloque «Bible et Poésie de la Renaissance à l'âge classique» des 25 et 26 mars dernier, avec une quinzaine de participants.

- 4 000 F à l'IUT, Département de Chimie, pour l'organisation des 13<sup>èmes</sup> Olympiades régionales de la chimie qui se sont déroulées dans les locaux de l'IUT, le 5 février dernier.

- 8 000 F à la Confédération Musicale de France, pour l'organisation de son congrès national, du 17 au 20 avril, au Kursaal. 400 personnes ont assisté à ce congrès.

- 4 000 F à l'Unité d'Alcoologie du CHU, pour l'organisation de la réunion des experts de l'Organisation Mondiale de la Santé, du 22 au 26 avril, à la Faculté de Médecine. Le thème de ces rencontres porte sur la consommation d'alcool à risque. En plus des organisateurs bisontins, une trentaine d'experts venant de 15 pays différents ont assisté aux travaux.

- 8 000 F à l'Association Nationale des Auxiliaires de Puériculture, qui organise les 23 et 24 mai prochain, à Micropolis, son congrès national. 500 délégués participeront à cette manifestation.

- 5 000 F au Laboratoire de Littérature et Histoire des Pays de Langues Européennes de la Faculté des Lettres, pour l'organisation, du 29 au 31 mai, d'un colloque ayant pour thème «Les limites de siècles, lieux de rupture novatrice depuis les temps modernes». 50 universitaires de plusieurs pays européens y assisteront.

- 5 000 F à l'Association des Paralysés de France, délégation du Doubs, pour l'organisation du 5<sup>ème</sup> Salon Handi-Est qui se tiendra les 7 et 8 juin à Micropolis. Onze départements seront représentés, quarante cinq exposants de matériels et quinze stands associatifs seront présents.

- 4 000 F à l'Ecole d'Orthophonie de la Faculté de Médecine, pour l'organisation des «2<sup>èmes</sup> Confrontations orthophoniques de Franche-Comté», au Petit Kursaal, les 16 et 17 juin prochain. Le nombre de participants attendus à ce colloque international est estimé à 150 personnes.

- 7 000 F à l'AROEVEN, pour l'organisation de son Université d'été ayant pour thème «Ecole et Intégration en France et en Europe». Elle se déroulera du 25 au 29 août prochain et regroupera 80 personnes autour d'intervenants universitaires, institutionnels et européens.

Le Conseil Municipal est invité à statuer. En cas d'accord, la somme de 25 000 F sera imputée au chapitre 92.99/ 65738.89052.200 et la somme de 62 000 F sera imputée au chapitre 92.99/65748. 89052.200 du budget principal de l'exercice courant.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette répartition.

*Récépissé préfectoral du 12 mai 1997.*